



Cahiers de la quinzaine

Anatole France

LU AVEC [LIREGRATUITEMENT.COM](https://liregratuitement.com)

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

PARIS

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

ftp

Dans le troisième cahier de la première série, daté du 5 février 1900, aujourd'hui épuisé, nous avons publié, d'après les journaux du jeudi 23 novembre 1899, le discours prononcé par Anatole France à l'inauguration de l'Émancipation, université populaire du quinzième arrondissement. Nous reproduisons aujourd'hui ce discours :

LA LIBERTÉ PAR L'ÉTUDE

Citoyennes et citoyens,

L'association que nous inaugurons aujourd'hui est formée pour l'étude. C'est un groupe d'hommes qui se réunit pour penser en commun. Vous voulez acquérir des connaissances qui donneront à vos idées de l'exactitude et de l'étendue et qui vous enrichiront ainsi d'une richesse intérieure et véritable. Vous voulez apprendre pour comprendre et retenir, au rebours de ces fils de riches qui n'étudient que pour passer des examens et qui, l'épreuve finie, ont hâte de débarrasser leurs cerveaux de leur science, comme d'un meuble encombrant. Votre désir est plus noble et plus désintéressé. Et comme vous vous proposez de travailler à votre propre développement, vous rechercherez ce qui est vraiment utile et ce qui est vraiment beau.

Les connaissances utiles à la vie ne sont pas seulement celles des métiers et des arts. S'il est nécessaire que chacun sache son métier, il est utile à chacun d'interroger la nature qui nous a formés et

Anatole France

la société dans laquelle nous vivons. Quel que soit notre état parmi nos semblables, nous sommes avant tout des hommes et nous avons grand intérêt à connaître les conditions nécessaires à la vie humaine. Nous dépendons de la terre et de la société, et c'est en recherchant les causes de cette dépendance que nous pourrions imaginer les moyens de la rendre plus facile et plus douce. C'est parce que les découvertes des grandes lois physiques qui régissent les mondes ont été lentes, tardives, longtemps renfermées dans un petit nombre (d'intelligences, qu'une morale barbare, fondée sur une fausse interprétation des phénomènes de la nature, a pu s'imposer à la masse des hommes et les soumettre à des pratiques imbéciles et cruelles.

Croyez-vous, par exemple, citoyens, que, si les savants avaient connu plus tôt la vraie situation |du globe terrestre tournant en compagnie de quelques autres globes, ses frères, autour d'un soleil qui nage lui-même dans l'espace infini, peuplé d'une multitude d'autres soleils, pères ardents et lumineux d'une multitude de mondes, pensez-vous que, si dans les siècles anciens un grand nombre d'hommes avaient eu cette juste idée de l'univers et y avaient suffisamment attaché leur pensée, il eût été possible de les effrayer en leur faisant croire qu'il y a sous terre un enfer et des diables? C'est la science

LA LIBERTE PAR L'ETUDE

qui nous affranchit de ces grossières imaginations et de ces vaines terreurs, que certes vous avez rejetées loin de vous. Et ne voyez-vous pas que de l'étude de la nature vous tirerez une foule de conséquences morales qui rendront votre pensée plus assurée et plus tranquille?

La connaissance de l'être humain n'est pas moins profitable. En suivant les transformations de l'homme depuis l'époque où il vivait nu, armé de flèches de pierre, dans des cavernes, jusqu'à l'âge actuel des machines, au règne de la vapeur et de l'électricité, vous embrasserez les grandes phases de l'évolution de notre race.

La connaissance des progrès accomplis vous permettra de pressentir, de solliciter les progrès futurs. Peut-être voudrez-vous vous tenir de préférence dans des temps voisins du nôtre et rechercher dans un passé récent l'origine de l'état actuel de la société. Là encore, là surtout l'étude vous sera d'un grand profit. En recherchant comment s'est formée et accrue la force capitaliste, vous jugerez mieux des moyens qu'il faut employer pour la maîtriser, à l'exemple de ces grands inventeurs qui n'ont asservi la nature qu'après l'avoir parfaitement observée.

Vous étudierez les faits de bonne foi, sans parti pris ni système préconçu. Les vrais savants — et

Anatole Finance

j'en vois ici — vous diront que la science veut garder son indépendance et sa liberté, et qu'elle ne se soumet à aucune puissance étrangère. Est-ce à dire que vous poursuivrez vos recherches sans direction ni but déterminé? Non. Vous entreprenez une œuvre vaste mais définie, immense mais précise. Vous vous proposez de travailler mutuellement à développer votre être intellectuel et

moral, à vous rendre plus sûrs de vous-mêmes et plus conscients de vos forces par une connaissance plus exacte des nécessités de la vie sur la planète et des conditions particulières où chacun se trouve dans la société actuelle. Votre association est constituée pour vous solliciter les uns les autres à penser et à réfléchir à la place des privilégiés qui ne s'en donnent plus la peine et pour vous assurer ainsi une part dans l'élaboration d'un ordre de choses nouveau et meilleur, puisque, malgré les coups de force, c'est la pensée qui conduit le monde, comme la boussole dans la tempête montre encore la route aux navires.

Votre association recherche ce qu'il y a de plus utile à connaître dans la science. Elle vous découvrira ce qu'il y a de plus agréable à considérer dans l'art. Ne vous refusez pas à mêler dans vos études l'agréable à l'utile. D'ailleurs, comment les séparer, si l'on a un peu de philosophie? Comment marquer le point où finit l'utile et où commence l'agréable ?

LA LIBERTE PAR L'ETUDE

Une chanson, est-ce que cela ne sert à rien ? La Marseillaise et la Carmagnole ont renversé les armées des rois et des empereurs. Est-ce qu'un sourire est inutile? Est-ce donc si peu de plaire et de charmer.

Vous entendez parfois des moralistes tous dire qu'il ne faut rien accorder à l'agrément dans la vie. Ne les écoutez pas. Une longue tradition religieuse qui pèse encore sur nous enseigne que la privation, la souffrance et la douleur sont des biens désirables et qu'il y a des mérites spéciaux attachés à la privation volontaire. Quelle imposture ! C'est en disant aux peuples qu'il faut souffrir en ce monde pour être heureux dans l'autre qu'on a obtenu d'eux

une pitoyable résignation à toutes les oppressions et à toutes les iniquités. N'écoutons pas les prêtres qui enseignent que la souffrance est excellente. C'est la joie qui est bonne !

Nos instincts, nos organes, notre nature physique et morale, tout notre être nous conseille de chercher le bonheur sur la terre. Il est difficile de le rencontrer. Ne le fuyons point. Ne craignons pas la joie ; et lorsqu'une forme heureuse ou une pensée riante nous offre du plaisir, ne le refusons pas. Votre association est de cet avis. Elle est prête à vous offrir, avec des pensées utiles, des pensées agréables, qui sont utiles aussi. Elle vous fera connaître les grands

Anatole France

poètes : Racine, Corneille, Molière, Victor Hugo, Shakespeare. Ainsi nourris, vos esprits croîtront en force et en beauté.

Et il est temps, citoyens, qu'on sente votre force, et que votre volonté, plus claire et plus belle, s'impose pour établir un peu de raison et d'équité dans un monde qui n'obéit plus qu'aux suggestions de l'égoïsme et de la peur. Nous avons vu ces derniers temps la société bourgeoise et ses chefs incapables de nous assurer la justice, je ne dis pas la justice idéale et future, mais seulement la vieille justice boiteuse, survivante des âges rudes. Celle-là, qui les protégeait dans leur folie, ils viennent de lui porter un coup mortel. Nous les avons vus triompher dans le mensonge, aspirer à la plus brutale des tyrannies, souffler dans les rues la guerre civile et la haine du genre humain.

' A vous, citoyens, à vous, travailleurs, de hausser vos esprits et vos cœurs, et de vous rendre capables, par l'étude et la ré-

flexion, de préparer l'avènement de la justice sociale et de la paix universelle.

Dans le même cahier nous avons publié, d'après le Figaro du mercredi 3 janvier igoo, de ^Histoire contemporaine, le conte intitulé Clopinel; d'après le Figaro du mercredi 10 janvier, de la même histoire, V article intitulé Après Clopinel; et d'après le Figaro du mercredi iy janvier, de la même histoire, la conclusion de V article intitulé Spectacle consolant ; cette conclusion est des Universités populaires. Ces différents articles et celui que nous avons reproduit portaient dans le cahier ce titre général: Pour et contre le Socialisme. Xous ne les reproduisons pas aujourd'hui. Les deuxpremiers de ces articles ont passé dans Monsieur Berge-ret à Paris, quatrième volume de Z'Histoire contemporaine, un volume à trois francs cinquante.

' Dans le septième cahier de la deuxième série, aujourd'hui épuisé, nous avons publié, d'après la Petite République datée du mardi 3 1 juillet igoo, le discours prononcé l'avant-veille à la salle Wagram par Anatole France pour la Célébration de Diderot.

Nous publions ci-après, sur la copie de l'auteur, et avec son as-sentiment très bienveillant, plusieurs fragments de /'Histoire contemporaine. Les fragments que Von va lire n'ont jamais été réunis en volume.

LA LOI EST MORTE

MAIS LE JUGE EST VIVANT

— C'était au printemps de 1895, j'avais vingt ans. Nouveau venu à Paris, je traversais des temps difficiles. Cette nuit-là je m'étais étendu dans un taillis du bois de Vincennes, sans avoir mangé depuis trente-six heures. Je ne souffrais pas ; j'étais dans un état de douceur et d'alléance, traversé par moments d'une impression d'inquiétude...

M. Goubin essuya les verres de son lorgnon. Il avait les yeux tendres et le regard dur. Il examina minutieusement Jean Marteau et lui dit avec plus de surprise que de sympathie :

— Vous dites que vous n'aviez pas mangé depuis trente-six heures ?

— C'est vrai, répondit Jean Marteau ; je n'avais pas mangé depuis trente-six heures. Mais j'avais tort. Il n'est pas convenable de manquer de pain. C'est une incorrection. La faim devrait être un délit comme le vagabondage. Mais en fait les deux délits se confondent et l'article 269 punit de trois à six mois de prison les gens qui n'ont pas de moyens

Anatole France

de subsistance. Le vagabondage, dit le Code, est l'état des vagabonds, des gens sans aveu, qui n'ont ni domicile certain ni moyens de subsistance et qui n'exercent habituellement aucun métier, aucune profession. Ce sont de grands coupables.

— Il est remarquable, dit M. Bergeret, que l'état de ces vagabonds, passibles de six mois de prison et de dix ans de surveillance, est précisément celui où le bon saint François mit ses

compagnons, à Sainte-Marie-des- Anges, et les filles de sainte Glaire. Saint François d'Assise et saint Antoine de Padoue, s'ils venaient prêcher aujourd'hui à Paris, risqueraient fort d'aller dans le panier à salade au dépôt de la Préfecture. Ce que j'en dis n'est pas pour dénoncer à la police les moines mendiants qui pullulent maintenant et trublionnent chez nous. Ceux-là ont des moyens d'existence et ils exercent tous les métiers.

— Ils sont respectables puisqu'ils sont riches, dit Jean Marteau, et la mendicité n'est interdite qu'aux pauvres. Si j'avais été trouvé sous mon arbre, j'aurais été mis en prison, et c'eût été justice. Ne possédant rien, j'étais un ennemi présumé de la propriété, et il est juste de défendre la propriété contre ses ennemis. La tâche auguste 'du juge est d'assurer à chacun ce qui lui revient, au riche sa richesse et au pauvre sa pauvreté.

LA LOI EST MORTE

— J'ai médité la philosophie du droit, dit M. Bergeret, et j'ai reconnu que toute la justice sociale reposait sur ces deux axiomes : Le vol est condamnable. Le produit du vol est sacré. Ce sont là les principes qui assurent la sécurité des individus et maintiennent l'ordre dans l'Etat. Si l'un de ces principes tutélaires était méconnu, la société tout entière s'écroulerait. Ils furent établis au commencement des âges. Un chef vêtu de peaux d'ours, armé d'une hache de silex et d'une épée en bronze, rentra avec ses compagnons dans l'enceinte de pierres où les enfants de la tribu étaient renfermés avec les troupeaux des femmes et des rennes. Ils ramenaient les jeunes filles et les jeunes garçons de la tribu voisine et rapportaient des pierres tombées du ciel, qui étaient précieuses parce qu'on en faisait des épées qui ne pliaient pas. Le chef monta sur un tertre, au milieu de l'enceinte, et dit : «

Ces esclaves et ce fer, que j'ai pris à des hommes faibles et méprisables, sont à moi. Quiconque étendra la main dessus sera frappé de ma hache. » Telle est l'origine des lois. Leur esprit est antique est barbare. Et c'est parce que la justice est la consécration de toutes les injustices, qu'elle rassure tout le monde.

» Un juge peut être bon, car les hommes ne sont pas tous méchants ; la loi ne peut pas être bonne,

Anatole France

parce qu'elle est antérieure à toute idée de bonté. Les changements qu'on y a apportés dans la suite des âges n'ont pas altéré son caractère originel. Les juristes l'ont rendue subtile et l'ont laissée barbare. C'est à sa férocité même qu'elle doit d'être respectée et de paraître auguste. Les hommes sont enclins à adorer les dieux méchants, et ce qui n'est point cruel ne leur semble point vénérable. Les justiciables croient à la justice des lois. Ils n'ont point une autre morale que les juges, et ils pensent comme eux qu'une action punie est une action punissable. J'ai été souvent touché de voir, en police correctionnelle ou en Cour d'assises, que le coupable et le juge s'accordent parfaitement sur les idées de bien et de mal. Ils ont les mêmes préjugés, et une morale commune. »

— Il n'en saurait être autrement, dit Jean Marteau. Un malheureux qui a volé à un étalage une saucisse ou une paire de souliers n'a pas pour cela pénétré d'un regard profond et d'un esprit intrépide les origines du droit et les fondements de la justice. Et ceux qui, comme nous, n'ont pas craint de voir la consécration de la violence et de l'iniquité à l'origine des Codes, ceux-là sont incapables de voler un centime.

— Mais enfin, dit M. Goubin, il y a des lois justes.

AI S LE JUGE EST VIVANT

— Croyez-vous ? demanda Jean Marteau.

— M. Goubin a raison, dit M. Bergeret. Il y a des lois justes. Mais la loi, étant instituée pour la défense de la société, ne saurait être, dans son esprit, plus équitable que cette société. Tant que la société sera fondée sur l'injustice, les lois auront pour fonction de défendre et de soutenir l'injustice. Et elles paraîtront d'autant plus respectables qu'elles seront plus injustes. Remarquez aussi qu'anciennes, pour la plupart, elles représentent non pas tout à fait l'iniquité présente, mais une iniquité passée, plus rude et plus grossière. Ce sont des monuments des âges mauvais, qui subsistent dans des jours plus doux.

— Mais on les corrige, dit M. Goubin.

— On les corrige, répondit M. Bergeret. La Chambre et le Sénat y travaillent quand ils n'ont pas autre chose à faire. Mais le fond subsiste : il est âpre. A vrai dire, je ne craindrais pas beaucoup les mauvaises lois si elles étaient appliquées par de bons juges. La loi est inflexible, dit-on. Je ne le crois pas. Il n'y a point de texte qui ne se laisse solliciter. La loi est morte. Le magistrat est vivant ; c'est un grand avantage qu'il a sur elle. Malheureusement il n'en use guère. D'ordinaire, il se fait plus mort, plus froid, plus insensible que le texte qu'il applique. Il n'est point humain ; il n'a point

Anatole France

de pitié. L'esprit de caste étouffe en lui toute sympathie humaine.

» Je ne parle ici que des magistrats honnêtes. »

— C'est le plus grand nombre, dit M. Goubin.

— C'est le plus grand nombre, répondit M. Bergeret. si nous considérons la probité vulgaire et la morale commune. Mais est-ce assez que d'être à peu près un honnête homme pour exercer sans erreurs et sans abus le pouvoir monstrueux de punir ? Le bon juge devrait unir l'esprit philosophique à la simple bonté. C'est beaucoup demander à un homme qui fait sa carrière et veut avancer. Sans compter que s'il fait paraître une morale supérieure à celle de son temps, il sera odieux à ses confrères et soulèvera l'indignation générale. Car nous appelons immoralité toute morale qui n'est point la nôtre. Tous ceux qui ont apporté un peu de bonté nouvelle au monde essuyèrent le mépris des honnêtes gens. C'est bien ce qui est arrivé au président Magnaud.

» J'ai là ses jugements réunis en un petit volume et commentés par Henry Leyret. Ces jugements, quand ils furent prononcés, indignèrent les magistrats austères et les législateurs vertueux. Ils témoignent de l'esprit le plus élevé et de lame la plus tendre. Ils sont pleins de pitié, ils sont humains, ils sont vertueux. On estima dans la magistrature

LA LOI EST MORTE

que le président Magnaud n'avait pas l'esprit juridique, et les amis de M. Méline l'accusèrent de ne point assez respecter la propriété. Et il est vrai que les « attendus » dont s'appuient les jugements de M. le président Magnaud sont singuliers ; car on y ren-

contre à chaque ligne les pensées d'un esprit libre et les sentiments d'un cœur généreux. »

M. Bergeret, prenant sur la table un petit volume rouge, le feuilleta et lut :

<ar La probité et la délicatesse sont deux vertus infiniment plus faciles à pratiquer quand on ne manque de rien, que lorsqu'on est dénué de tout. »

<k Ce qui ne peut être évité ne saurait être puni. »

ce Pour équitablement apprécier le délit de l'indigent, le juge doit, pour un instant, oublier le bien-être dont il jouit, afin de s'identifier autant que possible avec la situation lamentable de Vêtre abandonné de tous. »

a Le souci du juge, dans son interprétation de la loi, ne doit pas être seulement limité au cas spé-

Anatole France

cial qui lui est soumis, mais s'étendra encore aux conséquences bonnes ou mauvaises que peut produire sa sentence dans un intérêt plus général. y>

ce C'est l'ouvrier seul qui produit, et qui expose sa santé ou sa vie au profit exclusif du patron, lequel ne peut compromettre que son capital. »

» Et j'ai cité presque au hasard, ajouta M. Bergeret en fermant le livre. Voilà des paroles nouvelles et qui rendent le son d'une grande âme ! »

VOL DOMESTIQUE

VOL DOMESTIQUE

Il y a environ dix ans, peut-être plus, peut-être moins, je visitai une prison de femmes. C'était un ancien château construit sous Henri IV et dont les hauts toits d'ardoise dominaient une sombre petite ville du Midi, au bord d'un fleuve. Le directeur de cette prison paraissait toucher à l'âge de la retraite; il portait une perruque noire et une barbe blanche. C'était un directeur extraordinaire. Il pensait par lui-même et avait des sentiments humains. Il ne se faisait pas d'illusions sur la moralité de ses trois cents pensionnaires, mais il n'estimait pas qu'elle fût bien au-dessous de la moralité de trois cents femmes prises au hasard dans une ville.

— Il y a de tout ici comme ailleurs, semblait-il me dire de son regard doux et las.

Quand nous traversâmes la cour, une longue file de détenues achevait la promenade silencieuse et regagnait les ateliers. Il y avait beaucoup de vieilles, l'air brut et sournois. Mon ami le docteur

Anatole France

Cabane, qui nous accompagnait, me fit remarquer que presque toutes ces femmes avaient des tares caractéristiques, que le strabisme était fréquent parmi elles, que c'étaient des dégénérées, et qu'il s'en trouvait bien peu qui ne fussent marquées des stigmates du crime, ou tout au moins du délit.

Le directeur secoua lentement la tête. Je vis bien qu'il n'était guère accessible aux théories des médecins criminalistes et qu'il

demeurait persuadé que dans notre société les coupables ne sont pas toujours très différents des innocents.

Il nous mena dans les ateliers. Nous vîmes les boulangères, les blanchisseuses, les lingères à l'ouvrage. Le travail et la propreté mettaient là presque un peu de joie. Le directeur traitait toutes ces femmes avec bonté. Les plus stupides et les plus méchantes ne lui faisaient pas perdre sa patience ni sa bienveillance. Il estimait qu'on doit passer bien des choses aux personnes avec lesquelles on vit, qu'il ne faut pas trop demander même à des délinquantes et à des criminelles; et, contrairement à l'usage, il n'exigeait pas des voleuses et des entremetteuses qu'elles fussent parfaites parce qu'elles étaient punies. Il ne croyait guère à l'efficacité des châtimens pour rendre les êtres meilleurs, et il désespérait de faire de la prison une

VOL DOMESTIQUE

école de vertu. Ne pensant pas qu'on rend les gens meilleurs en les faisant souffrir, il épargnait le plus qu'il pouvait les souffrances à ces malheureuses. Je ne sais s'il avait des sentiments religieux, mais il n'attachait aucune signification morale à l'idée d'expiation.

— J'interprète le règlement, me dit-il, avant de l'appliquer. Et je l'explique moi-même aux détenues. Le règlement prescrit, par exemple, le silence absolu. Or, si elles gardaient absolument le silence, elles deviendraient toutes idiotes ou folles. Je pense, je dois penser, que ce n'est pas cela que veut le règlement. Je leur dis : le règlement vous ordonne de garder le silence. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que les surveillantes ne doivent pas vous entendre. Si l'on vous entend, vous serez punies ; si l'on

ne vous entend pas, on n'a pas de reproche à vous faire. Je n'ai pas à vous demander compte de vos pensées. Si vos paroles ne font pas plus de bruit que vos pensées, je n'ai pas à vous demander compte de vos paroles. Ainsi averties, elles s'étudient à parler sans pour ainsi dire proférer de sons. Elles ne deviennent pas folles et la règle est suivie.

Je lui demandai si ses supérieurs hiérarchiques approuvaient cette interprétation du règlement.

Il me répondit que les inspecteurs lui faisaient

Anatole Finance

souvent des reproches ; qu'alors il les conduisait jusqu'à la porte extérieure et leur disait : « Vous voyez cette grille ; elle est en bois. Si l'on enfermait ici des hommes, au bout de huit jours il n'en resterait pas un. Les femmes n'ont pas l'idée de s'évader. Mais il est prudent de ne pas les rendre enragées. Le régime de la prison n'est pas déjà très favorable à leur santé physique et morale. Je ne me charge plus de les garder si vous leur imposez la torture du silence. »

L'infirmerie et les dortoirs, que nous visitâmes ensuite, étaient installés dans de grandes salles blanchies à la chaux, et qui ne gardaient plus de leur antique splendeur que des cheminées monumentales de pierre grise et de marbre noir surmontées de pompeuses Vertus en ronde bosse. Une Justice, sculptée vers 1600 par quelque artiste flamand italianisé, la gorge libre et la cuisse hors de sa tunique fendue, tenait d'un bras gras ses balances affolées dont les plateaux se choquaient comme des cymbales. Cette déesse tournait la pointe de son glaive contre une pe-

tite malade couchée dans un lit de fer, sur un matelas aussi mince qu'une serviette pliée. On eût dit un enfant.

— Eh bien ! cela va mieux ? demanda le docteur Cabane.

— Oh ! oui, monsieur, beaucoup mieux.

VOL DOMESTIQUE

Et elle sourit.

— Allons, soyez bien sage, et vous guérirez. Elle regarda le médecin avec de grands yeux

pleins de joie et d'espérance.

— C'est qu'elle a été bien malade, cette petite, dit le docteur Cabane.

Et nous passâmes.

— Pour quel délit a-t-elle été condamnée ?

— Ce n'est pas pour un délit, c'est pour un crime.

— Ah !

— Infanticide.

Au bout d'un long corridor, nous entrâmes dans une petite pièce assez gaie, toute garnie d'armoires, et dont les fenêtres, qui n'étaient pas grillées, donnaient sur la campagne. Là, une jeune femme, fort jolie, écrivait devant un bureau. Debout près d'elle, une autre, très bien faite, cherchait une clef dans un trousseau pendu à sa ceinture. J'aurais cru volontiers que ce fussent les filles du directeur. Il m'avertit que c'étaient deux détenues.

— Vous n'avez pas vu qu'elles ont le costume de la maison ?

Je ne l'avais pas remarqué, sans doute parce qu'elles ne le portaient pas comme les autres.

— Leurs robes sont mieux faites et leurs bonnets, plus petits, laissent voir leurs cheveux.

Anatole France

— C'est, me répondit le vieux directeur, qu'il est bien difficile d'empêcher une femme de montrer ses cheveux, quand ils sont beaux. Celles-ci sont soumises au régime commun et astreintes au travail.

— Que font-elles ?

— L'une est archiviste et l'autre bibliothécaire.

Il n'y avait pas besoin de le demander : c'étaient deux « passionnelles ». Le directeur ne nous cacha pas qu'aux délinquantes il préférerait les criminelles.

— J'en sais, dit-il, qui sont comme étrangères à leur crime. Ce fut un éclair dans leur vie. Elles sont capables de droiture, de courage et de générosité. Je n'en dirais pas autant de mes voleuses. Leurs délits, qui i restent médiocres et vulgaires, forment le tissu de leur existence. Elles sont incorrigibles. Et cette bassesse, qui leur fit commettre des actes répréhensibles, se retrouve à tout instant dans leur conduite. La peine qui les atteint est relativement 1 égère et, comme elles ont peu de sensibilité physique et morale, elles la supportent le plus souvent avec facilité.

» Ce n'est pas à dire, ajouta-t-il vivement, que ces malheureuses soient toutes indignes de pitié et ne méritent point qu'on

s'intéresse à elles. Plus je vis, plus je m'aperçois qu'il n'y a pas de coupables et qu'il n'y a que des malheureux. »

VOL DOMESTIQUE

Il nous fit entrer dans son cabinet et donna à un surveillant l'ordre de lui amener la détenue 503.

— Je vais, nous dit-il, vous donner un spectacle que je n'ai point préparé, je vous prie de le croire, et qui vous inspirera sans doute des réflexions neuves sur les délits et les peines. Ce que vous allez voir et entendre, je l'ai vu et entendu cent fois dans ma vie.

Une détenue, accompagnée d'une surveillante, entra dans le cabinet. C'était une jeune paysanne assez jolie, l'air simple, nice et doux.

— J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, lui dit le directeur. M. le Président de la République, instruit de votre bonne conduite, vous remet le reste de votre peine. Vous sortirez samedi.

Elle écoutait, la bouche entr'ouverte, les mains jointes sur le ventre. Mais les idées n'entraient pas vite dans sa tête.

— Vous sortirez samedi prochain de cette maison. Vous serez libre.

Cette fois elle comprit, ses mains se soulevèrent dans un geste de détresse, ses lèvres tremblèrent :

— G'est-il vrai qu'il faut que je m'en aille ? Alors qu'est-ce que je vas devenir ? Ici j'étais nourrie, vêtue, et tout. Est-ce que vous

pourriez pas le dire à ce bon monsieur, qu'il vaut mieux que je reste où je suis ?

Anatole France

II l'avertit qu'à son départ elle recevrait une certaine somme, dix ou douze francs.

Elle sortit en pleurant.

Je demandai ce qu'elle avait fait, celle-là.

Il feuilleta un registre :

— 503. Elle était servante chez des cultivateurs... Elle a volé un tablier à ses maîtres... Vol domestique... Vous savez, la loi punit sévèrement le vol domestique.

LES JUGES INTÈGRES

— J'ai vu, dit Jean Marteau, des juges intègres. Ce fut en peinture. J'avais passé en Belgique pour échapper à un magistrat curieux, qui voulait que j'eusse comploté avec des anarchistes. Je ne connaissais pas mes complices et mes complices ne me connaissaient pas. Ce n'était pas là une difficulté pour ce magistrat. Rien ne l'embarrassait. Rien ne l'instruisait et il instruisait toujours. Sa manie me parut redoutable. Je passai en Belgique et je m'arrêtai à Anvers, où je trouvai une place de garçon épicier. Un dimanche, je vis deux juges intègres dans un tableau de Mabuse, au musée. Ils appartiennent à une espèce perdue. Je veux dire que ce sont des juges ambulants, qui cheminent au petit trot de leur bidet. Des gens d'armes à pied, armés de lances et de pertuisanes,

leur font escorte. Ces deux juges, chevelus et barbus, portent, comme les rois des vieilles Bibles flamandes, une coiffure bizarre et magnifique qui tient à la fois du bonnet de nuit et du diadème. Leurs robes de brocart sont toutes fleuries. Le vieux maître a su leur donner un air de

Anatole France

gravité, de calme et de douceur. Leurs chevaux sont doux et calmes comme eux. Pourtant ils n'ont, ces juges, ni le même caractère ni la même doctrine. Cela se voit tout de suite. L'un tient à la main un papier et montre du doigt le texte. L'autre, la main gauche sur le pommeau de la selle, lève la droite avec plus de bienveillance que d'autorité. Il semble retenir entre le pouce et l'index une poudre impalpable. Et ce geste de sa main soigneuse indique une pensée prudente et subtile. Ils sont intègres tous deux, mais visiblement le premier s'attache à la lettre, le second à l'esprit. Appuyé à la barre qui les sépare du public, je les écoutai parler. Le premier juge dit :

— Je m'en tiens à ce qui est écrit. La première loi fut écrite sur la pierre, en signe qu'elle durerait autant que le monde.

L'autre juge répondit :

— Toute loi écrite est déjà périmée. Car la main du scribe est lente et l'esprit des hommes est agile et leur destinée mouvante.

Et ces deux bons vieillards poursuivirent leur entretien sentencieux :

Premier juge. — La loi est stable.

LES JUGES INTEGRES

Second juge. — En aucun moment la loi n'est fixée.

Premier juge. — Procédant de Dieu, elle est immuable.

Second juge. — Produit naturel de la vie sociale, elle dépend des conditions mouvantes de cette vie.

Premier juge. — Elle est la volonté de Dieu, qui ne change pas.

Second juge. — Elle est la volonté des hommes, qui change sans cesse.

Premier juge. — Elle fut avant l'homme et lui est supérieure.

Second juge. — Elle est de l'homme, infirme comme lui, et comme lui perfectible.

Premier juge. — Juge, ouvre ton livre et lis ce qui est écrit. Car c'est Dieu qui l'a dicté à ceux qui croyaient en lui : *Sic locutus est patribus nostris Abraham et semini ejus in sæcula.*

Second juge. — Ce qui est écrit par les morts sera biffé par les vivants, sans quoi la volonté de ceux qui ne seront plus s'imposerait à ceux qui sont

Anatole Finance

encore, et ce sont les morts qui seraient les vivants, et ce sont les vivants qui seraient les morts.

Premier juge. — Aux lois dictées par les morts les vivants doivent obéir. Les vivants et les morts sont contemporains devant Dieu. Moïse et Cyrus, César, Justinien et l'empereur d'Allemagne nous gouvernent encore. Car nous sommes leurs contemporains devant l'Eternel.

Second juge. — Les vivants doivent tenir leurs lois des vivants. Zoroastre et Numa Pompilius ne valent pas, pour nous instruire de ce qui nous est permis et de ce qui nous est défendu, le savoir de Sainte-Gudule.

Premier juge. — Les premières lois nous furent révélées par la Sagesse infinie. Une loi est d'autant meilleure qu'elle est plus proche de cette source.

Second juge. — Ne voyez-vous point qu'on en fait chaque jour de nouvelles, et que les Constitutions et les Codes sont différents selon les temps et selon les contrées ?

Premier juge. — Les nouvelles lois sortent des anciennes. Ce sont les jeunes branches du même arbre, et que la même sève nourrit.

LES JUGES INTEGRES

Second juge. — Le vieil arbre des lois distille un suc amer. Sans cesse on y porte la cognée.

Premier juge. — Le juge n'a pas à rechercher si les lois sont justes, puisqu'elles le sont nécessairement. Il n'a qu'à les appliquer justement.

Second juge. — Nous avons à rechercher si la loi que nous appliquons est juste ou injuste, parce que, si nous l'avons reconnue injuste, il nous est possible d'apporter quelque tempérament dans l'application que nous sommes obligés d'en faire.

Premier juge. — La critique des lois n'est pas compatible avec le respect que nous leur devons.

Second juge. — Si nous n'en voyons pas les rigueurs, comment pourrions-nous les adoucir ?

Premier juge. — Nous sommes des juges, et non pas des législateurs et des philosophes.

Second juge. — Nous sommes des hommes.

Premier juge. — Un homme ne saurait juger les hommes. Un juge, en siégeant, quitte son humanité. Il se divinise, et il ne sent plus ni joie ni douleur.

45 ni.

Anatole Finance

Second juge. — La justice qui n'est pas rendue avec sympathie est la plus cruelle des injustices.

Premier juge. — La justice est parfaite quand elle est littérale.

Second juge. — Quand elle n'est pas spirituelle, la justice est absurde.

Premier juge. — Le principe des lois est divin et les conséquences qui en découlent, même les moindres, sont divines. Mais si la loi n'était pas toute de Dieu, si elle était toute de l'homme, il faudrait l'appliquer à la lettre. Car la lettre est fixe, et l'esprit flotte.

Second juge. — La loi est tout entière de l'homme et elle naquit imbécile et cruelle dans les faibles commencements de la raison humaine. Mais fût-elle d'essence divine, il en faudrait suivre l'esprit et non la lettre, parce que la lettre est morte et que l'esprit est vivant.

Ayant ainsi parlé, les deux juges intègres mirent pied à terre et se rendirent avec leur escorte au Tribunal où ils étaient attendus pour rendre à chacun son dû. Leurs chevaux, attachés à un pieu, sous un grand orme, conversèrent ensemble. Le cheval du premier juge parla d'abord.

LES JUGES INTEGRES

— Quand la terre, dit-il, sera aux chevaux (et elle leur appartiendra sans faute un jour, car le cheval est évidemment la fin dernière et le but final de la création), quand la terre sera aux chevaux et quand nous serons libres d'agir à nos guises, nous vivrons sous des lois comme des hommes, et nous nous donnerons le plaisir d'emprisonner, de pendre et de rouer nos semblables. Nous serons des êtres moraux. Gela se connaîtra aux prisons, aux gibets et aux estrapades qui se dresseront dans nos villes. Il y aura des chevaux législateurs. Qu'en penses-tu. Roussin ?

Roussin, qui était la monture du second juge, répondit qu'il pensait que le cheval était le roi de la création, et qu'il espérait bien que son règne arriverait tôt ou tard.

— Rlanchet, quand nous aurons bâti des villes, ajouta-t-il, il faudra, comme tu dis, instituer la police des villes. Je voudrais qu'alors les lois des chevaux fussent chevalines, je veux dire favorables aux chevaux, et pour le bien hippique.

— Gomment l'entends-tu, Roussin? demanda Blanchet.

— Je l'entends comme il faut. Je demande que les lois assurent à chacun sa part de picotin et sa

Anatole France

place à l'écurie ; et qu'il soit permis à chacun d'aimer à son gré, durant la saison. Car il y a temps pour tout. Je veux enfin que les lois chevalines soient en conformité avec la nature.

— J'espère, répondit Blanchet, que nos législateurs penseront plus hautement que toi, Roussin. Ils feront des lois sous l'inspiration du cheval céleste qui a créé tous les chevaux. Il est souverainement bon, puisqu'il est souverainement puissant. La puissance et la bonté sont ses attributs. Il a destiné ses créatures à supporter le frein, à tirer le licol, à sentir l'éperon et à crever sous les coups. Tu parles d'aimer, camarade : il a voulu que beaucoup d'entre nous fussent faits hongres. C'est son ordre. Les lois devront maintenir cet ordre adorable.

— Mais es-tu bien sûr, ami, demanda Roussin, que ces maux viennent du cheval céleste qui nous a créés, et non pas seulement de l'homme, sa créature inférieure ?

— Les hommes sont les ministres et les anges du cheval céleste, répondit Blanchet. Sa volonté est manifeste dans tout ce qui arrive. Elle est bonne. Puisqu'il nous veut du mal, c'est que le mal est un bien. Il faut donc que la loi, pour être bonne, nous fasse du mal. Et dans l'empire des chevaux, nous

LES JUGES INTEGRES

serons contraints et torturés de toutes les manières, par édits, arrêts, décrets, sentences et ordonnances, pour complaire au cheval céleste.

» Il faut, Roussin, ajouta Blanchet, il faut que tu aies une tête d'onagre, puisque tu ne comprends pas que le cheval a été mis au monde pour souffrir, que s'il ne souffre pas, il va en sens

contraire de ses fins, et que le cheval céleste se détourne des chevaux heureux. »

LA MORALE CANINE

PENSÉES DE RIQUET

Ayant pénétré plusieurs pensées de mon chien Riquet, je les ai mises en langage humain. Il y a intérêt à connaître les idées morales des chiens et à les rapprocher de celles des hommes.

PENSÉES DE RIQUET

Les hommes, les animaux, les pierres grandissent en s'approchant et deviennent énormes quand ils sont sur moi. Moi non. Je demeure toujours aussi grand partout où je suis.

Quand le maître me tend sous la table sa nourriture, qu'il va mettre dans sa bouche, c'est pour me tenter et me punir si je succombe à la tentation. Car je ne puis croire qu'il se prive pour moi.

L'odeur des chiens est délicieuse.

Mon maître me tient chaud quand je suis couché derrière lui dans son fauteuil. Et cela vient de ce qu'il est un dieu. Il y a aussi devant la cheminée une dalle chaude. Cette dalle est divine.

Anatole France

Je parle quand je veux. De la bouche du maître il sort aussi des sons qui forment des sens. Mais ces sens sont bien moins distincts que ceux que j'exprime par les sons de ma voix. Dans ma

bouche tout a un sens. Dans celle du maître il y a beaucoup de vains bruits. Il est difficile et nécessaire de deviner la pensée du maître.

Manger est bon. Avoir mangé est meilleur. Car l'ennemi qui vous épie pour prendre votre nourriture est prompt et subtil.

Tout passe et se succède. Moi seul je demeure.

Je suis toujours au milieu de tout, et les hommes, les animaux et les choses sont rangés, hostiles ou favorables, autour de moi.

On voit dans le sommeil des hommes, des chiens, des maisons, des arbres, des formes aimables et des

PENSEES DE RIQUET

formes terribles. Et quand on s'éveille, ces formes ont disparu.

Méditation. J'aime mon maître Bergeret parce qu'il est puissant et terrible.

Une action pour laquelle on a été frappé est une mauvaise action. Une action pour laquelle on a reçu des caresses ou de la nourriture est une bonne action.

A la tombée de la nuit des puissances malfaisantes rôdent autour de la maison. J'aboie pour que le maître averti les chasse.

Prière. O mon maître Bergeret, dieu du carnage, je t'adore. Terrible sois loué! Sois loué favorable ! Je rampe à tes pieds; je te lèche les mains. Tues très grand et très beau quand tu dévores, devant la table dressée, des viandes abondantes. Tu es très grand et très beau quand d'un mince éclat de bois faisant jaillir la flamme tu changes la nuit en jour. Garde-moi dans ta maison à

l'exclusion de tout autre chien. Et toi Angélique la cuisinière, divinité

Anatole France

très bonne et très grande, je te crains et je te vénère afin que tu me donnes beaucoup à manger.

Un chien qui n'a pas de pitié envers les hommes et qui méprise les fétiches assemblés dans la maison du maître mène une vie errante et misérable.

Un jour, un broc percé, rempli d'eau, qui traversait le salon, mouilla le parquet ciré. Je pense que ce broc malpropre fut fessé.

Les hommes exercent cette puissance divine d'ouvrir toutes les portes. Je n'en puis ouvrir seul qu'un petit nombre. Les portes sont de grands fétiches qui n'obéissent pas volontiers aux chiens.

La vie d'un chien est pleine de dangers. Et pour éviter la souffrance, il faut veiller à toute heure, pendant les repas, et même pendant le sommeil.

On ne sait jamais si l'on a bien agi envers les

PENSEES DE RIQUET

hommes. Il faut les adorer sans chercher à les comprendre. Leur sagesse est mystérieuse.

Invocation. O Peur, Peur auguste et maternelle, Peur sainte et salutaire, pénètre en moi, emplis-moi dans le danger, afin que j'évite ce qui pourrait me nuire, et de crainte que, me jetant sur un ennemi, j'aie à souffrir de mon imprudence.

Il y a des voitures que des chevaux traînent par les rues. Elles sont terribles. Il y a des voitures qui vont toutes seules en soufflant très fort. Celles-là aussi sont pleines d'inimitié. Les hommes en haillons sont haïssables, et ceux aussi qui portent des paniers sur leur tête ou qui roulent des tonneaux. Je n'aime pas les enfants qui, se cherchant, se fuyant, courent et poussent de grands cris dans les rues. Le monde est plein de choses hostiles et redoutables.

Enfin nos abonnés seront heureux d'avoir en ce format de volume le discours prononcé par M. Anatole France, membre de l'Académie française, Président de la Section du quartier de la Porte-Dauphine (seizième arrondissement), à l'assemblée générale extraordinaire, du 20 avril 1902, de la

Ligue française pour la défense

des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Comme le porte le procès-verbal de la même assemblée, le discours de Von va relire a été affiché par les soins de la Ligue.

Citoyens,

Il y a un petit conte de nourrice qu'on retrouve chez tous les peuples. C'est celui du lutteur merveilleux. Dans une version lorraine, je crois, de ce conte, le lutteur, lorsqu'il est vaincu sous sa forme naturelle, se métamorphose en dragon : puis, terrassé sous cette nouvelle forme, il se change en canard. (Rires) Je me suis rappelé le lutteur merveilleux en lisant les programmes affichés sur les murs par les nationalistes. (Rires et applaudissements) Nous les avons vus, dans les rues et les boulevards, ces nationalistes, vomir des flammes par les yeux, la gueule et les narines.

Dragons épouvantables, ils déployaient leurs ailes et leurs griffes horribles. Pourtant ils furent vaincus, et voici qu'ils renaissent, pour une autre lutte, avec des plumes lisses, un air de familiarité, une voix domestique et paisible. (Rires prolongés) Quelle merveilleuse transformation !

Sous leur première figure, il vous en souvient, citoyens, c'étaient des Hippogriffes et des Tarasques ; c'étaient des géants, des ogres affamés

Anatole Finance

de chair humaine. Ils ne parlaient que de « décerveler » les citoyens paisibles. Ils allaient par les rues assommant les républicains, sous le regard amical et le sourire attendri de M. Méline. (Applaudissements) M. Méline souriait avec une grâce inimitable au nationalisme naissant. Il vous en souvient, citoyens ? Et, sous ce fécond sourire, le nationalisme grandit, haussa sa tête empanachée par-dessus les toits, comme M. et madame Gayant dans la vieille ville de Douai. Les badauds, les marmitons, les petits garçons des jésuites lui faisaient cortège en poussant des cris aigus. (Vifs applaudissements)

Aux obsèques du président Faure, ce fut un beau vacarme. Un cheval se mit de la bande, un cheval militaire. (Rires) Il y a, paraît-il, des chevaux nationalistes. En ces jours étranges, le nationalisme, plein de jeunesse, soulevait des troubles, causait des bagarres, organisait des émeutes, méditait des révolutions. Il s'apprêtait à tuer la République et comptait bien la porter en terre avec le défunt président. Mais il rata le coup du catafalque. Il ouvrait alors des mâchoires larges comme l'Arc de Triomphe. Il avait un appétit de Gargantua et voulait avaler le Parlement tout

entier. On craignait que du nouveau président il ne fit qu'une bouchée. « Ce pauvre M. Loubet,

DISCOURS POUR LA LIBERTE

disait-on, n'a plus que la ressource de se loger dans la dent creuse de l'ogre. » (Rires)

Comment, en si peu de temps, les nationalistes ont-ils pu changer si complètement de mœurs et de langage ? Ils ne sont plus reconnaissables ; ils ne veulent plus tuer personne ; ils ne parlent plus de décerveler les citoyens. On ne leur voit plus de matraques. Ils respectent les institutions parlementaires, ils respectent le Sénat, ils respectent les chapeaux. (Rires) Lisez leurs affiches. Vous serez bien surpris : il n'y est question ni de guerres, ni de massacres, ni de décervellement aucun. On ne parle là-dedans que de liberté, de tolérance, d'économies et de réduction du service militaire. On se contente de souhaiter un changement de ministère. Et ce n'est pas là, sans doute, une profonde pensée. (Rires et applaudissements) On ne dit pas du tout dans ces placards qu'on renversera la République, on y dit même qu'on la réformera. Du plébiscite, pas de nouvelles. Bien mieux ! Tous les nationalistes sont devenus républicains. Il en est de radicaux pour les électeurs radicaux, de socialistes pour les électeurs socialistes, de libertaires pour les électeurs libertaires. (Applaudissements répétés) En cherchant bien, on découvrirait des candidats qui se disent impérialistes nationalistes républicains et des candidats qui se

Anatole France

disent monarchistes nationalistes républicains. (Applaudissements et rires)

En entendant leur nouveau langage, en voyant leurs mines hypocrites, on est tenté de leur dire comme Sganarelle à son maître : «Messieurs, je vous aimais mieux comme vous étiez avant. » (Rires et applaudissements) Et de fait, ils étaient moins déplaisants quand ils brandissaient leur vieille rapière rouillée, qu'ils ne sont aujourd'hui en soufflant dans la flûte de Guillot. (Rires et applaudissements prolongés) Mais qu'ils se montrent rodомonts ou papelards, qu'ils crient : «Vive le roi!» ou « Vive la République! », ce sont les mêmes gens et leur cœur n'est pas changé. (Applaudissements)

Citoyens, c'est la procession de la Ligue qui passe. Vous avez vu, il y a trois ans, défiler les premières bannières. Moines portant une cuirasse sur le froc retroussé, sorbonagres jetant à la foule ahurie des libelles démagogiques, capitans, lier-àbras, a valeurs de charrettes ferrées et dépendeurs dandouilles. (Applaudissements et rires) Maintenant, ce sont les candidats qui défilent, doux, mielleux, onctueux et menus, menus, menus pour se couler par la fente des boîtes électorales. (Applaudissements et rires prolongés)

C'est la procession de la Ligue qui passe. C'est l'année des moines. Ces gens-là sont tous au ser-

DISCOURS POUR LA LIBERTE

vice des moines. Quand ils vous disent qu'ils sont républicains, c'est la République des moines qu'ils entendent vous donner; quand ils réclament la liberté, c'est la liberté pour les moines d'échapper à la loi; ce qu'ils appellent la liberté de l'enseignement, c'est la liberté pour les moines d'instruire les enfants dans la haine et le mépris de la société laïque, et s'ils vantent la tolé-

rance, c'est qu'ils prétendent obliger la République à tolérer les attentats des moines. (Applaudissements enthousiastes et répétés)

Ils sont les candidats des moines de toute robe, noirs, blancs, mi-blancs, mi-noirs, noisette, figue et raisins secs. Leur liberté a un nom. C'est la liberté Falloux. Ils sont les candidats de ces moines qui ont dévoré l'Italie, dévoré l'Espagne, et que la République française, plus longanime que la vieille Monarchie, laissait pulluler sur elle. Ils sont les candidats des jésuites qui, avec une patiente adresse, en trente années, ont formé, dressé, instruit, armé une France Romaine, dans la France, contre la France. Ils sont les candidats de ces Assomptionnistes, de ces frocards féroces des Croix qu'on vit, il y a trois ans, allumer la guerre civile dans la nation qui les avait accueillis. (Applaudissements)

Ils sont les candidats des moines qui, pour payer

65 iv.

Anatole France

les frais des pieuses candidatures, mendient à leur manière antique, amplement, universellement, catholiquement. Ils sont les candidats de la Patrie Romaine. (Applaudissements répétés et rires) Ils sont les candidats de ce cléricalisme violent et sournois qui, lorsqu'il s'est emparé d'un peuple, le gouverne dans l'esprit du passé avec tous les instruments du passé, toutes les forces de réaction, forces de violence, forces de mensonge, forces d'ignorance et d'abêtissement.

Citoyens, prenons garde ! Quand le cléricalisme a mis la main sur un peuple, il le tient ferme. Voyez la Belgique. Il l'a surprise

un jour; il l'a gardée vingt ans. Et qui sait, hélas ! ce qu'il faudra de sanglants efforts pour lui faire lâcher prise. (Vifs applaudissements)

Citoyens, vous voterez, contre les nationalistes, pour les candidats vraiment et intérieurement républicains; non pour ces tristes et pâles candidats, qui flottent mollement entre le nationalisme et la République. Vous n'irez pas noyer vos suffrages dans les nimbes d'un libéralisme qui respecte toutes les oppressions et toutes les iniquités. Vous les donnerez au candidat qui, radical, radical socialiste ou socialiste, réclame la liberté véritable, celle qui ne reconnaît pas de liberté contre elle. Vous les porterez hardiment jusqu'à ceux qui s'efforcent d'insti-

DISCOURS POUR LA LIBERTE

tuer la justice sociale dans sa plénitude et de préparer la paix universelle par l'union des travailleurs. On vous dira que ceux-là sont des utopistes. Mais les économistes dont ils s'autorisent se sont moins trompés que ceux des anciennes écoles, et surtout ils ont mieux corrigé leurs erreurs.. . Et s'ils étaient des utopistes, en vaudraient-ils moins? Sans les utopistes d'autrefois, les hommes vivraient encore misérables et nus dans les cavernes. (Applaudissements) Ce sont des utopistes qui ont tracé les lignes de la première cité. Il faut plaindre le parti politique qui n'a pas ses utopistes. Des rêves généreux, sortent les réalités bienfaisantes. L'utopie est le principe de tout progrès et l'esquisse d'un avenir meilleur. (Applaudissements répétés)

Vous voterez pour les candidats de la raison et de la science, de la paix et de la justice, des nobles espoirs et des hautes pen-

sées. (Applaudissements unanimes. Une longue ovation est faite à V orateur)

L'Assemblée générale extraordinaire de la Ligue des Droits de l'Homme, après avoir, par acclamation, décidé de faire afficher le discours de

Ligue des Droits de V Homme

M. Anatole France, a adopté la résolution suivante :

« La Ligue des Droits de l'Homme, réunie en Assemblée générale extraordinaire le 20 avril 1902,

« Après avoir entendu les discours de MM. Trarieux, sénateur, Anatole France, membre de l'Académie Française, Louis Havet, membre de l'Institut, Lefort, président de la section de Rouen, et Jean Lépine, secrétaire adjoint de la section de Lyon ;

« Acclame les principes de justice et de droit proclamés par la Révolution ;

« Réprouve les entreprises contre-révolutionnaires des partis coalisés sous l'inspiration et la direction de l'esprit jésuitique ;

« Proteste contre le danger que feraient courir à la République des projets de concentration politique avec d'anciens ministres qui se firent les complaisants complices des forfaitures et des crimes dont la Justice eut encore plus à souffrir que le malheureux justiciable qui en fut la victime.

« Appelle de ses vœux le triomphe de la défense républicaine qui symbolise à cette heure les idées de progrès moral et d'émancipation intellectuelle. »

Fini d'imprimer trois mille exemplaires pour la première édition le jeudi premier mai igo2

à l'Imprimerie de Suresnes

(E. Payen, administrateur) 9, rue du Pont

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration : ces fonctions demeurent libres.

Nous servons :

des abonnements de souscription à cent francs; des abonnements ordinaires à vingt francs; et des abonnements de propagande à huit francs.

Il va sans dire qu'il n'y a pas une seule différence de service entre ces différents abonnements. Nous voulons seulement que nos cahiers soient accessibles à tout le monde également.

Le prix de nos abonnements ordinaires est à peu près égal au prix de revient; le prix de nos abonnements de propagande est donc très sensiblement inférieur au prix de revient.

Nous ne consentons des abonnements de propagande que pour la France et pour la Belgique.

Nos cahiers étant très pauvres, nous ne servons plus d'abonnements gratuits.

Nous acceptons que nos abonnés paient leur abonnement par mensualités de un ou deux francs.

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, Paris. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième et de la troisième série.

M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, reçoit pour V administration et pour la librairie tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, — de huit heures à onze heures et de une heure à sept heures.

M. Charles Péguy, gérant des cahiers, reçoit pour la rédaction le jeudi soir de deux heures à cinq heures.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, Paris, toute la correspondance d'administration et de librairie.

Adresser à M. Charles Péguy, gérant des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, Paris, la correspondance de rédaction et d'institution. Toute correspondance d'administration adressée à M. Péguy peut entraîner pour la réponse un retard considérable.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour trois mille exemplaires de ce quinzième cahier le mardi 2 g avril igo2.

Le Gérant : Charles Péguy Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués Imprimerie de Suresnes (E. Payek, administrateur), 9, rue au Pont. — 5877

Nous publierons dans chaque série un cahier d'Anatole France

Du même auteur, nous publierons aussitôt que nous le pourrons :

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/cahiersdelaquinzoofran>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.